

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 novembre 2016

**Rapporteur :
Monsieur Christian ROSE**

N° 36

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/11/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/11/2016
(accusé de réception du 16/11/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations à caractère social

Les demandes de subvention des associations à caractère social pour un montant total de 23 295 € sont soumises à l'avis de la Commission des Solidarités puis sont présentées en conseil municipal pour décision.

Après avoir délibéré, monsieur Didier Lennon ne prenant pas part aux délibérations, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'accorder les subventions suivantes ;

Ligne budgétaire 520 6574 900 :

Nom de l'association	Montant en euros
Restaurants du cœur Apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, ainsi qu'à toute action contre la précarité sous toutes ses formes. Subvention de fonctionnement	500
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) – Favoriser l'autonomie des femmes, faire évoluer leur place dans la société, contribuer à développer l'égalité entre les femmes et les hommes. Subvention de fonctionnement	3 585
Association Jeunesse au Plein Air Solidarité et expertise dans le domaine des vacances et des loisirs collectifs pour mineurs ; aide au départ en classes de découverte ; aide au premier départ en vacances collectives. Subvention de fonctionnement	1 250

Nom de l'association	Montant en euros
<p>Valentin Haiiy Unir, seconder les personnes et les organisations qui s'occupent des déficients visuels ; étudier, propager, appliquer tout ce qui peut concourir à leur instruction, leur promotion sociale et tout ce qui peut les aider à surmonter leur handicap notamment par le sport et les loisirs ; les représenter, participer à la recherche médicale et à la vulgarisation de la prophylaxie de la cécité. Subvention de fonctionnement</p>	170
<p>GEM L'Envol Le groupement d'entraide mutuelle est un collectif de personnes adultes dont les difficultés psychiques font obstacle à leur insertion sociale. Ces personnes ont choisi de s'associer, s'entraider, s'impliquer dans le fonctionnement des clubs, pour mettre en œuvre tous les projets et activités permettant de rompre leur isolement et de retrouver leur confiance en eux afin de tisser de nouveaux liens avec leur environnement social. Subvention Semaines d'information sur la santé mentale</p>	120
<p>CAPH 29 – Collectif des associations de personnes handicapées du Finistère Rassembler les associations représentatives de personnes handicapées et assurer leur représentativité, coordonner l'action des associations et former les membres bénévoles. Subvention de fonctionnement</p>	170
<p>Fondation Massé Trévidy – Prévention spécialisée Subvention de fonctionnement exceptionnelle</p>	14 000
<p>Maison des adolescents Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation des adolescents et de leur famille. Subvention de fonctionnement</p>	3 500

2 – d'autoriser monsieur le maire à signer la convention avec la fondation Massé-Trévidy